

NESLES-LA-VALLE à LAMORLAYE
par pont de BUTRY SUR OISE

1 à 2
JOURS

37 km
environ

Niveau
Moyen



Eglise de Nesles-la-Vallée

Départ :

Centre Equestre Le Val Fleuri
30, route de Parmain
95690 NESLES-LA-VALLEE

Référence :

Cartes IGN 2313 OT – Carte IGN 2412 OT
1/25000

**Nesles-la-Vallée - Butry - l'Isle Adam - Presles - Forêt de Carnelle - Noisy sur Oise -
Bois de Bonnet - Lamorlaye**

Le tracé du parcours ainsi que les visuels de certains passages sont visibles en pages 2 à 7

NESLES-LA-VALLEE

- A la sortie du Centre Equestre du Val Fleuri, prendre la D64 Nord Ouest sur 300 m jusqu'au chemin sur la gauche et traversée du Sausseron.
- Prise du chemin à la cote 46 sur sa rive droite.
- Avancer par les cotes successives 88, 114, 113, 101, 102, 104, 103 (borne).
- Là tourner à gauche jusqu'à la cote 97, puis à droite, cotes 80, 77 jusqu'au Chemin Vert, cote 60.
- A la cote 60, continuer le chemin sur la gauche jusqu'au Pont de Butry, cote 32.

BUTRY SUR OISE

- Traverser l'Oise en longeant la voie ferrée (**DANGER !**) (passage à niveau) (**Visuel n°1**).
- Après traversée, tourner à gauche direction "Le Port aux Moines", jusque la cote 37. A la cote 37, plein Nord jusqu'au GR1.

FORÊT DE L'ISLE ADAM PRESLES

**⚠ Traversée des forêts ONF
Val d'Oisiennes, interdites
aux attelages**

*En règle générale, en forêt
domaniale, prière suivre les
pistes équestres balisées*

- Suivre le GR1 jusque la "Route de Stors" à droite.
- Continuer la "Route de Stors" jusque buter sur la "Route Bobby" et sortir de la forêt à la cote 94.
- Là, avancer jusqu'au passage sous la RN 184 (**Visuel n°2**), puis
- Là, prendre la D64 vers l'Est sur environ 1300 m (**Passage dangereux, mais banquette latérale**) (**Visuel n°3**).
- Traversée du pont sur la RN1 (**Passage protégé, étroit sur le côté gauche**) (**Visuel n°4**).
- Reprendre le GR1 jusque la cote 57. Entrée en Forêt Domaniale de Carnelle.

FORÊT DE CARNELLE

**⚠ Traversée des forêts ONF
Val d'Oisiennes, interdites
aux attelages**

*En règle générale, en forêt
domaniale, prière suivre les
pistes équestres balisées*

- Continuer sur le GR1 jusque la cote 108.
- Prendre sur la gauche l'ancienne piste équestre par cotes 154, 186 jusqu'au Carrefour du Beau Point.
- A la cote 186, prendre sur la droite la "Route des Poissons jusque la cote 123 en direction de Noisy sur Oise.

NOISY SUR OISE

- A la cote 123, continuer le chemin jusque buter sur la D922, à la cote 34. Traverser la D922 par le passage souterrain et continuer jusqu'à La Gueule à Vache.
- Là, continuer sur le GR jusqu'à buter sur la sur la D909 (*) et la traverser à la cote 29.
(**Circulation dense !**) (**Visuel n°5**).

**(*) Demander pose de signalisation
"Attention traversée de chevaux"
au Conseil Départemental**

ABBAYE DE ROYAUMONT ASNIÈRES SUR OISE

- Avancer en longeant le mur de l'Abbaye jusqu'au parking.
- Prendre sur la gauche, l'Allée de la Reine Hortense en direction du village de Baillon, jusqu'au cimetière cote 38.

BOIS DE BONNET

Traversée des forêts ONF
Val d'Oisiennes, interdites
aux attelages

*En règle générale, en forêt
domaniale, prière suivre les
pistes équestres balisées*

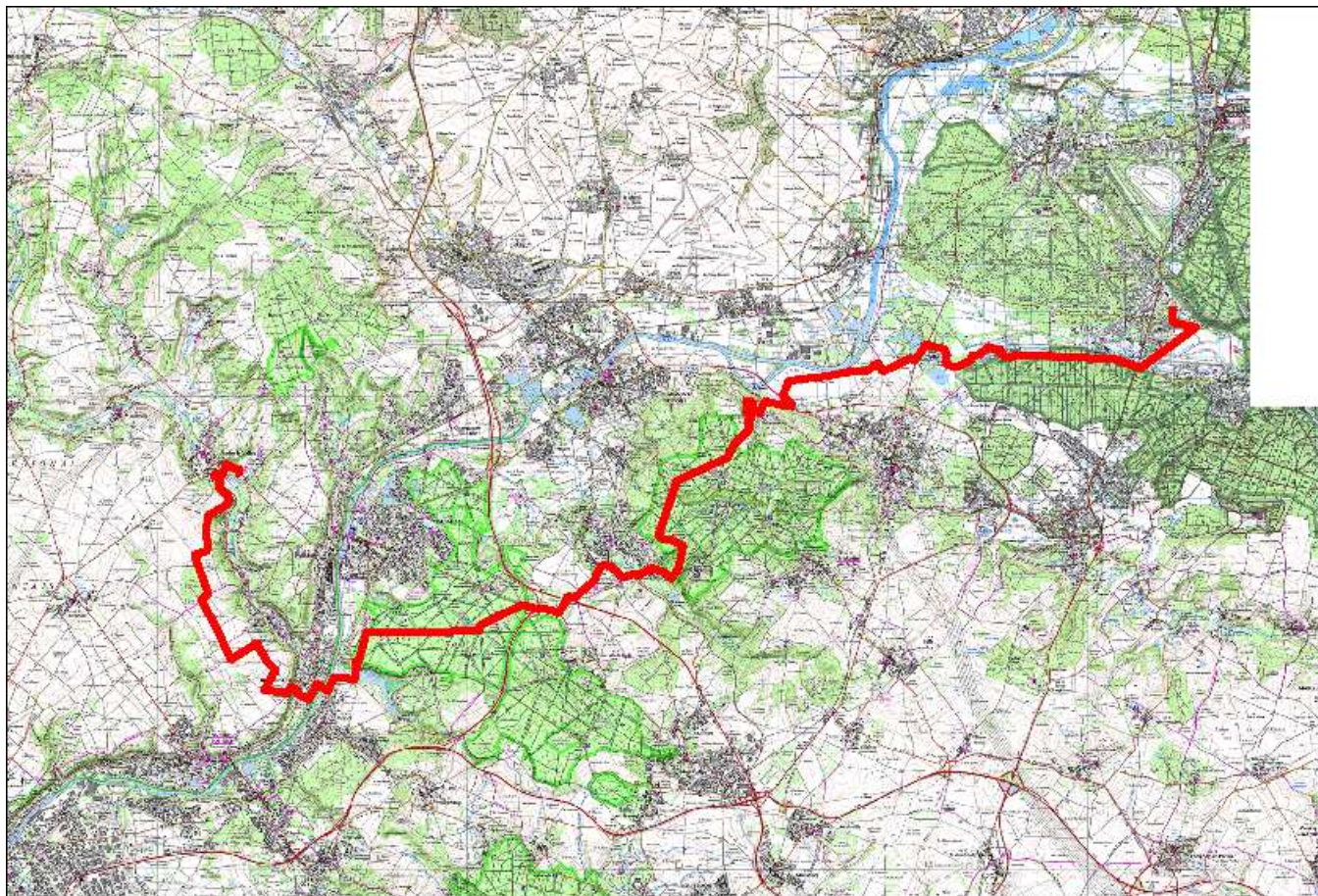
- Là, entrer dans le Bois de Bonnet et continuer sur le GR655, puis sur le petit chemin forestier, tout droit, jusque buter sur la RD1016 au Rond-Point de Lamorlaye.

LAMORLAYE

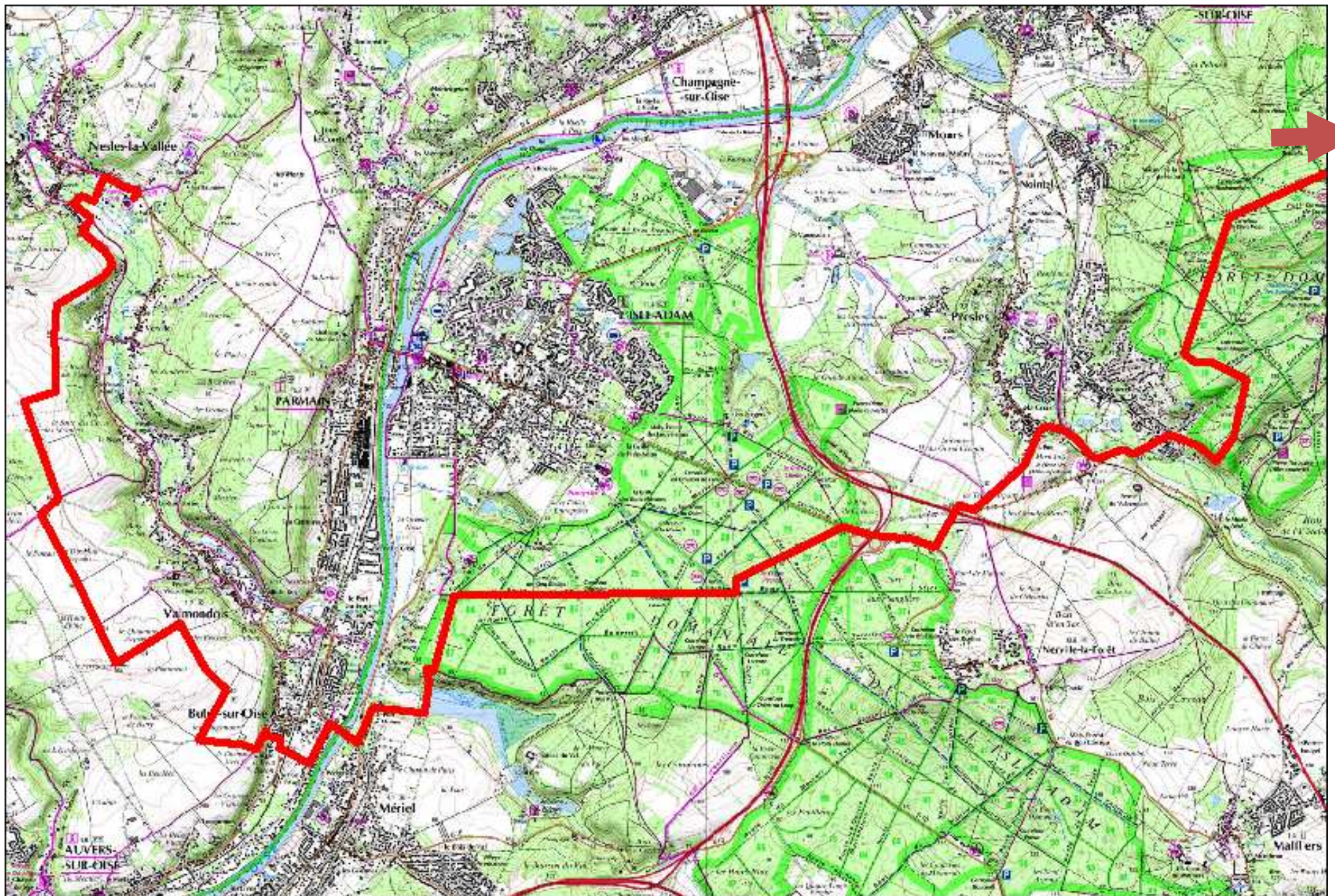
(*) Demander pose de signalisation
"Attention traversée de chevaux"
au Conseil Départemental

- Là, traverser la RD1016 (*) (Circulation dense !) (Visuel n°6).
- De l'autre côté, prendre la Route des Princes sur la gauche, jusqu'à la cote 39.
- A gauche jusqu'à la cote 38, puis en face jusqu'aux Ecuries 2N.

TRACÉ DU PARCOURS ET VISUELS DE CERTAINS PASSAGES



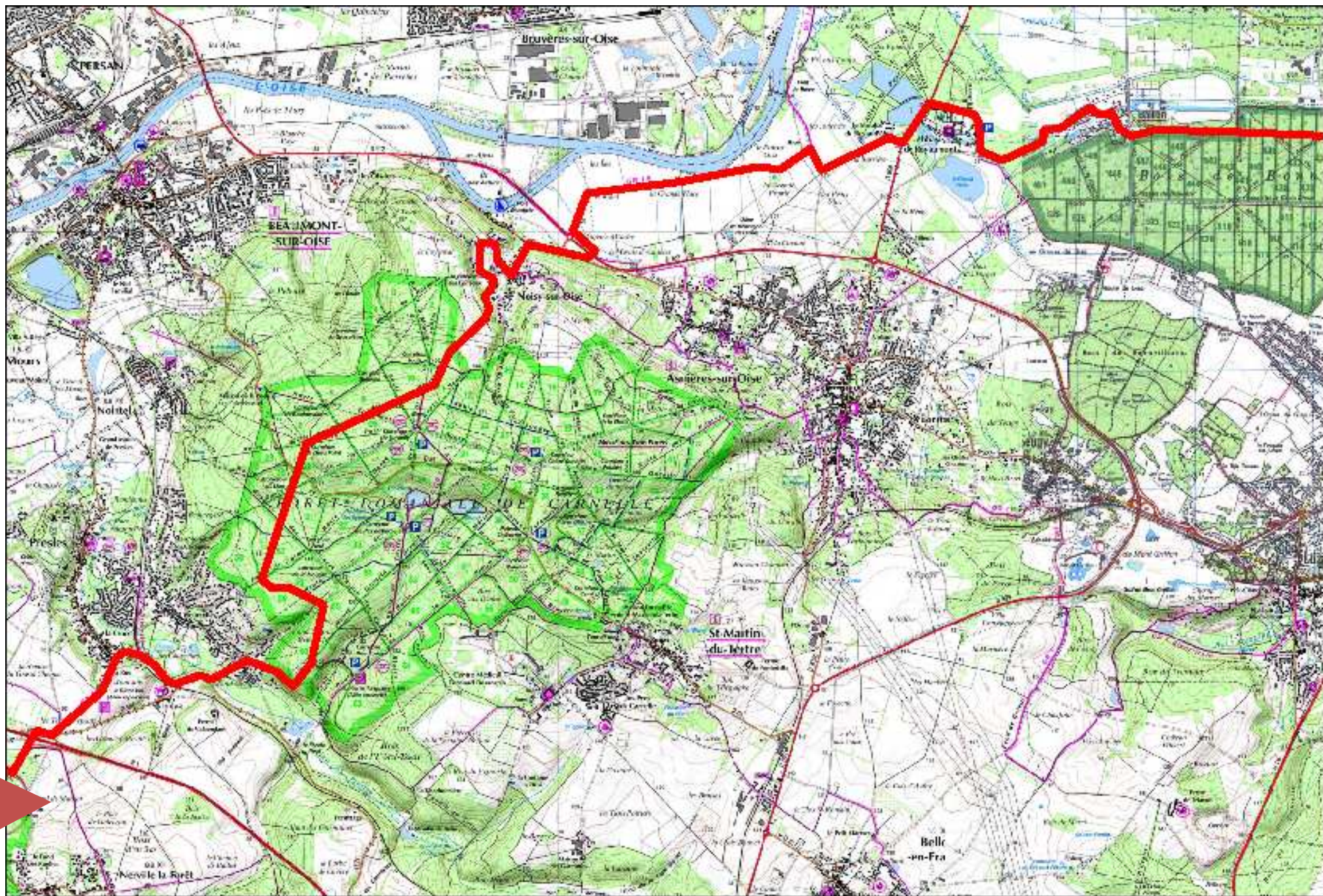
CartoExplorateur 3 - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF
© FFRP pour les itinéraires et sentiers de randonnées GR®, GRP®, PR®



CartoExploreur 3 - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF

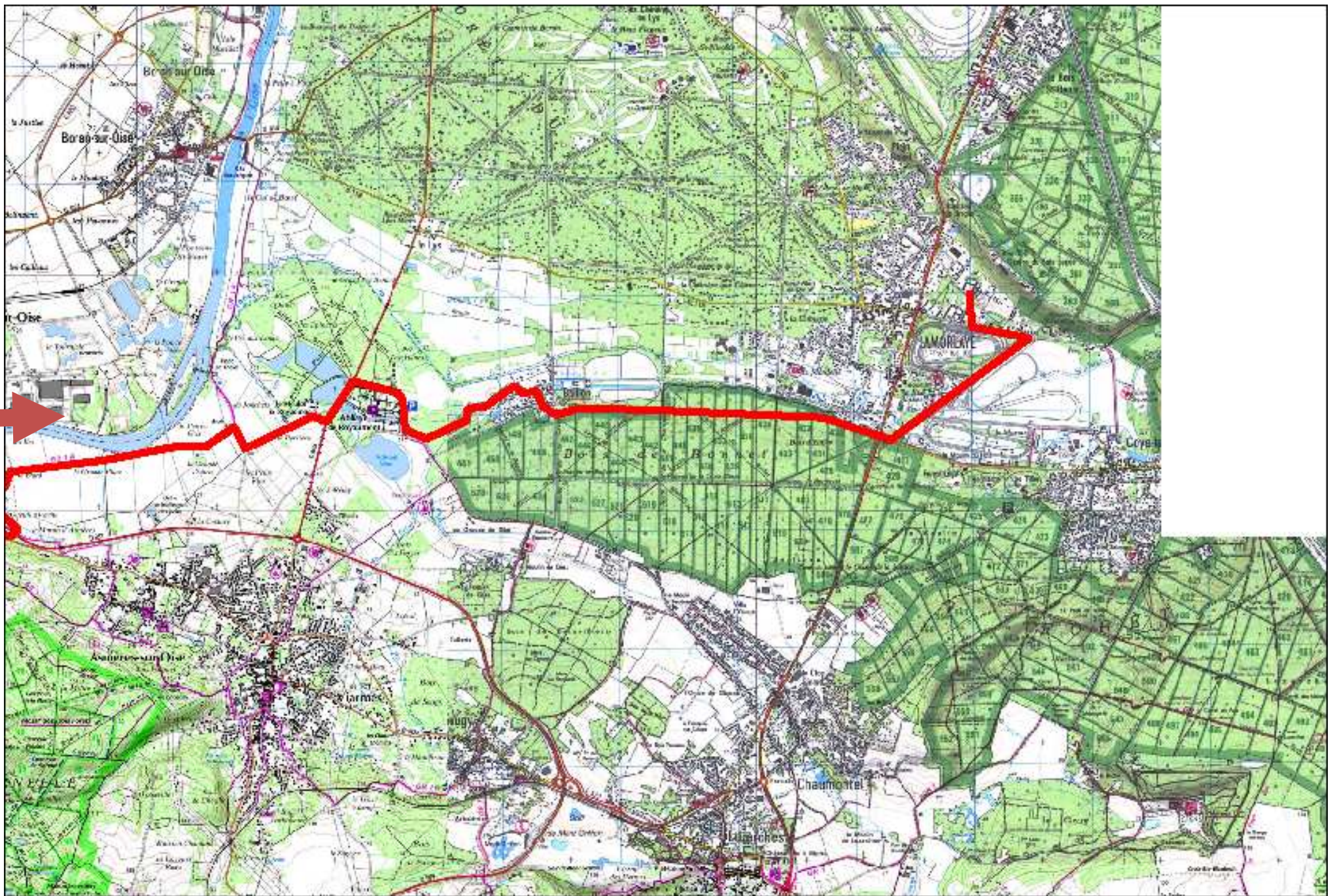
© FFRP pour les itinéraires et sentiers de randonnées GR®, GRP®, PR®

1 km



CartoExplorateur 3 - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF
© FFRP pour les itinéraires et sentiers de randonnées GR®, GRP®, PR®

1 km



CartoExplorateur 3 - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF

© FFRP pour les itinéraires et sentiers de randonnées GR®, GRP®, PR®

1 km

VISUEL N°1 : Traversée de l'Oise en longeant la voie ferrée (Butry sur Oise)



VISUEL N°2 : Passage sous la RN 184



VISUEL N°3 : Emprunt de la D 64 par banquette latérale



VISUEL N°4 : Traversée du pont sur la RN 1



VISUEL N°5 : Traversée de la D 909 à Noisy sur Oise



VISUEL N°6 : Traversée de la RD 1016 (arrivée par le chemin sur la gauche au Rond-point de Lamorlaye)



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Vétérinaires

Antoine DESCHAMPS
95 Avenue De La Libération
60260 LAMORLAYE
03 44 21 84 76 / 06 80 40 23 44

EQUIVET
BP4, Chemin des Vaches
60580 COYE LA FORÊT
03 44 58 62 29

Jean-Marie DEZOBRY
1 ter, rue Charles Pratt
60260 LAMORLAYE
03 44 21 48 35

Maréchaux Ferrants

Romain MARCATTE
La Forge du Haras
Carrefour de la Libération
95590 PRESLES
06 11 18 29 88

Patrick DUWER
Ferme d'Hérivaux
95270 LUZARCHES
06 07 01 68 51

Pompiers

18

Gendarmerie Nationale

Gendarmerie
32, Grande Rue
95290 L'ISLE ADAM
01 34 69 73 30 / 17

Gendarmerie
7, avenue de la Division Leclerc
95260 BEAUMONT SUR OISE
01 30 28 34 34

CENTRES EQUESTRES ET GÎTES
ACCUEIL CHEVAUX ET CAVALIERS SUR CE PARCOURS DE RANDONNÉE

ETAPE DE NESLES-LA-VALLEE

ACCUEIL DES CHEVAUX

LES ECURIES DU VAL FLEURI
Anaïs PARUELLE & Tiphaine MARAIN
30, route de Parmain
95690 NESLES-LA-VALLEE
Tél. : 01 34 70 61 23

Courriel : ledvf@free.fr
Site Internet : www.ecuries-valfleuri.fr



TARIFS & CONDITIONS

- Accueil jusqu'à 10 chevaux :
- 10 points d'attache : 10 €
- 7 paddocks en herbe clos par fils électriques : 15 €
- 8 boxes : 20 €
- Eau, foin, paille, granulés, céréales : 5 € la portion ou ballot

ACCUEIL DES CAVALIERS RANDONNEURS

PARC DE SEJOUR DE L'ETANG
10, chemin des Belles Vues
95690 NESLES-LA-VALLEE
Tél. : 01 34 70 62 89

Courriel : campinparis@gmail.com
Site Internet : www.campinparis.com



TARIFS & CONDITIONS

- Tarif emplacement pour une nuit :
de 18 à 30 € pour une tente non fournie.
- Forfait pour 2 personnes.

GÎTE DE NESLES-LA-VALLEE
Françoise GUEFFIER
3, rue Pierre Pilon
95690 NESLES-LA-VALLEE
Tél. : 01 34 70 64 17

Courriel : francoisegueffier@yahoo.com
Site Internet : <http://www.gites-de-france.com/location-vacances-Nesles-la-vallee-Gite-95G100.html>



TARIFS & CONDITIONS

- 1 chambre pour 3 personnes :
Forfait 2 nuits : 180 €
- Cuisine à disposition : repas à la charge de l'accompagnateur du groupe

ETAPE DE PRESLES - BIVOUAC

ACCUEIL DES CHEVAUX

TARIFS ET CONDITIONS

CENTRE EQUESTRE A CHEVAL

Jean-Luc PENONI

Lieu-dit Les Communaux

95590 PRESLES

Tél. : 06 07 33 39 75

Site : <http://www.sasuacap.ffe.com>

- Accueil 10 chevaux environ
- Barre d'attache ou boxes (4/5)
- Hébergement chevaux avec nourriture (paille, foin) : 15 € / nuit
- Possibilité de bivouac : pas de cuisine mise à disposition, mais petit supermarché à 500 m, pique-nique à la charge de l'accompagnateur du groupe

HARAS DE PRESLES

Juliette THORY

Carrefour de la Libération

95590 PRESLES

Tél. : 06 03 15 78 84

Courriel : juliette.thory@orange.fr

Site : www.harasdepresles.fr

TARIFS ET CONDITIONS

- Accueil 2 à 3 chevaux
- Hébergement chevaux avec nourriture (foin) : 20 € / nuit en box
- Possibilité de bivouac : 2 tables de pique nique extérieures, salle commune avec micro-ondes

ETAPE DE LAMORLAYE

ACCUEIL DES CHEVAUX

ECURIES DES 2N

Nicolas LEMPEREUR

23, voie de la Grange des Prés

60260 LAMORLAYE

Tél. : 06 86 85 23 42

Courriel : lempereur.nicolas@neuf.fr

Site : ecuriesdes2n.com



TARIFS ET CONDITIONS

- 20 boxes de transit
- hébergement chevaux avec nourriture (paille, foin) : 18 € / nuit
- possibilité de bivouac
- table, évier et micro-ondes mis à disposition des cavaliers

ACCUEIL DES CAVALIERS RANDONNEURS

Les Chambres du Lys

Michèle DECANIS

2, avenue Charles de Gaulle

60260 LAMORLAYE

Tél. : 03 44 21 05 18

Site Internet : http://www.cybevasion.fr/go_annonce.php?id_annonce=26262&from_source=chambres-hotes.fr



TARIFS ET CONDITIONS

- Accueil jusqu'à 8 personnes
- 3 chambres avec possibilités de lit supplémentaire dans chacune d'elles
- Tarif nuitée : 63 à 120 € en fonction de la chambre choisie (salle de bains ou non) (petit déjeuner inclus)
- Ouvert toute l'année
- Cuisine mise à disposition des cavaliers, ainsi que la bibliothèque : repas à la charge de l'accompagnateur du groupe

NESLES LA VALLEE

La commune est édifée dans la vallée du Sausseron, à 35 km au nord-ouest de Paris, sur le plateau du Vexin français.

Nesles-la-Vallée comprend un hameau de maisons rurales, Verville, cité dès 1331, construit le long du Sausseron et d'un chemin de randonnée vestige de l'ancienne voie ferrée Valmondois-Marines. L'ancien village de Fontenelles fait aujourd'hui partie de Nesles.

Le bois de la Tour du Lay est en partie situé sur son territoire.

La commune est limitrophe de : Parmain, Hédouville, Frouville, Labbeville, Hérouville, Auvers-sur-Oise (sans liaison routière directe pour cette dernière) et Valmondois. Elle comprend les hameaux de Fontenelles, ancienne paroisse, de Verville et les écarts appelés la Frileus. Anciennement Niialae, puis Nigelle le nom du village est devenu Nesles puis enfin « Nesles-la-Vallée » en 1869. La première mention du village date de 775. L'origine du nom serait le latin nige (nouveau) ou le germanique niwiallo (basse).

Une nécropole gallo-romaine, le Vieux Moulin, a été découverte à Verville.

L'église de Nesles la Vallée, placée sous le vocable de Saint Symphorien, monument du XIIe siècle.



L'ISLE ADAM

L'Isle-Adam est une ville francilienne du centre nord du Val-d'Oise située sur la rive gauche de l'Oise à dix kilomètres à vol d'oiseau de Pontoise.

La commune se trouve au croisement de zones d'occupation de différentes tribus : Vélocasses (Vexin), Bellovaques (Oise) et Silvanectes (Senlis). La première occupation humaine pérenne constatée sur le territoire est celle d'un village gaulois, appelé Novigentum après le passage des légions de César. L'occupation de cette zone est continue depuis l'époque gauloise jusqu'à aujourd'hui.

L'Eglise Saint-Martin :

Elle a été édifée par Louis de Villiers de L'Isle-Adam, chevée en 1567, elle est consacrée en présence du connétable. L'église et le clocher ont été classés monument historique en 1941.



Le Pavillon Chinois :

C'est une fabrique du parc de Cassan, datant des années 1780. C'est une des rares fabriques subsistantes du XVIIIe siècle, classée monument historique en 1965. La grille, placée devant le pavillon en 1971, est l'ancienne grille d'accès au domaine de Cassan, achetée en 1905.

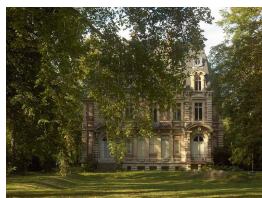
Le Pont du Cabouillet :

Datant du XVIe siècle, il relie le centre-ville à l'île de la Cohue. Il est construit en pierre de taille et possède trois arches.

Son nom provient du vieux français « cabouiller », remuer les eaux, geste des pêcheurs qui venaient dans l'île remuer l'eau afin de mieux attraper les poissons. Le pont a été classé monument historique en 1936.



Le Château de L'Isle-Adam :



Aussi appelé château des princes de Conti, il avait été édifé au XVIIe siècle sur l'île du Prieuré et remanié en profondeur en 1777 par Louis François Joseph de Bourbon-Conti. Vendu comme bien national, il a été entièrement détruit en 1812. Aujourd'hui s'élève à son emplacement un petit château de style Louis XIII, dit le « Château-Conti » construit en 1857 par la famille Ducamp également à l'origine de l'actuelle mairie de Parmain.

L'Abbaye Notre-Dame du Val :

Elle est la plus ancienne fondation cistercienne de la région Ile de France. Elle est antérieure de plus d'un siècle aux abbayes bien connues de Royaumont et de Maubuisson. Ce qui subsiste des bâtiments de l'enclos monastique a été classé Monument historique en 1945 et 1947. Quant au domaine, il est classé à l'Inventaire des sites à protéger depuis 1950.



Le Marais de Stors



Ce site se trouve dans une petite vallée occupée par le ru du Vieux Moutiers bordé d'une pelouse calcicole sur le coteau calcaire et d'une tourbière neutro-alcaline dans le vallon. Ces milieux sont considérés comme très sensibles en Ile de France. L'altitude varie de 35 à 70 m. Classé en Z.N.I.E.F.F (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique) de type 1 pour la richesse de sa faune et de sa flore, le site représente un intérêt remarquable à l'échelle de l'Ile de France. Le Marais de Stors a été classé avec le site de la vallée de Chauvry (décret du 7 octobre 1994).

PRESLES

La commune possède sur son territoire plusieurs sépultures néolithiques, témoignages d'une occupation fort ancienne. La première mention écrite du village date de 862.

Au Moyen Âge, la seigneurie située sur la route des Flandres appartient à la famille de Presles. Le fief passa ensuite en 1580 à la famille Baillet, conseillers au Parlement, puis en 1707 appartient à la famille de Turmenyes, enfin, par alliance, Presles est devenu possession du prince de Conti.



L'Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois :
La Ferme Fortifiée de Valpendant :
Le Château de Bellevue :
L'Allée Couverte « Pierre Turquaise en Forêt de Carnelle » :



FORET DE CARNELLE

La forêt de Carnelle est un massif forestier de 975 hectares situé dans le Val-d'Oise, à 25 km au nord de Paris. La forêt est composée majoritairement (65%) de futaies de chênes et de hêtres. On y trouve également de nombreux taillis de châtaigniers, en particulier sur les versants nord et ouest.

La forêt est située sur une butte-témoin dominant la plaine de France au sud et à l'est, la vallée de l'Oise au nord et la vallée du rû de Presles à l'ouest qui le sépare de la forêt de l'Isle-Adam. Son sommet constitue un des points culminants du département du Val-d'Oise (210 m).

En ajoutant l'ensemble des bois périphériques, le massif atteint un total de 1 229 ha. Elle constitue avec les massifs de Montmorency et de l'Isle-Adam l'un des trois principaux massifs forestiers domaniaux du Val-d'Oise

La Pierre Turquaise :

Ce monument mégalithique est connu pour être le plus important monument préhistorique d'Ile-de-France. Il fut étrangement victime d'un attentat à l'explosif jamais revendiqué dans la nuit du 14 au 15 décembre 1985. C'est le seul attentat connu "anti-néolithique" de l'histoire. Une nouvelle restauration a permis une remise en état du monument.



La Route Forestière du Bois Belle Fille (vers Presles) :

Cette route forestière pavée historique date du 18^{ème} siècle, restaurée partiellement en 2004 et 2005.

L'Etang Bleu et Le Petit Etang :

Ces étangs artificiels, d'une surface respective de 2 Ha et 1,3 Ha, ont été aménagés au cœur de la forêt dans d'anciennes carrières de marnes, qui donnent ici une coloration bleue. Ils atteignent pour cette raison une profondeur de 20 à 30 m et la baignade y est interdite pour des raisons de sécurité. On peut en revanche y pratiquer la pêche



NOISY SUR OISE

La commune se situe à flanc de coteau entre la vallée de l'Oise au nord et la forêt de Carnelle au sud. Le village est mentionné pour la première fois dès 692 dans un document par lequel le roi Clovis III confirme une possession de l'abbaye de Saint-Denis à Nocito. La région subit les incursions des Normands qui remontent régulièrement la vallée de l'Oise jusqu'en 926.

Au XIXe siècle, l'activité agricole reste tournée essentiellement vers la viticulture. Le village voit arriver l'électricité en 1927 puis l'eau courante en 1948.



Les Tourelles

Le Pigeonnier

Le Puits (rue Pasteur)

L'Eglise Saint-Germain

Le Valdampierre

Le Lavoir (1862-1908)

Les Blockhaus



ASNIERES SUR OISE (Royaumont) – BOIS DE BONNET

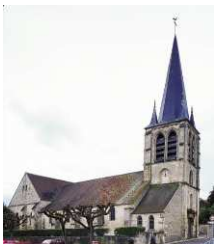
La commune se situe à 30 kilomètres au nord de Paris, sur la rive gauche de l'Oise et sur le versant nord de la butte-témoin portant la forêt de Carnelle.

La forêt de Chantilly et plus précisément sa partie appelée bois de Bonnet occupe 357 ha soit 25 % du territoire communal.

Au XIXe siècle, la commune vit essentiellement de la culture des asperges, de la pomme de terre ou encore des prairies. A cette époque débute une timide modernisation du village avec l'apparition de quelques petites industries. Asnières-sur-Oise est de nos jours une petite commune résidentielle et agricole.

L'Abbaye de Royaumont

La plus grande abbaye cistercienne d'Île-de-France, fondée par Saint Louis en 1228, avec son palais abbatial du XVIIIe siècle ;



L'Eglise Saint-Rémi

Elle est édifée aux XIIe et XIIIe siècles

Le Château de La Reine Blanche (de Castille)

Le château d'origine entièrement détruit à la Révolution est reconstruit sous Louis-Philippe.



Le Château de Baillon

Construit en 1726 par l'architecte Jacques Danuin de Compiègne. Lenormand d'Etiolles s'y installe en 1759. Ce château était remarquable car l'eau est très présente avec un canal de 600 m, une cascade et un abreuvoir ;

Le site de la commune est occupé depuis la période celtique, comme en témoignent des découvertes archéologiques du XXe siècle.

Le hameau, seigneurie au XVe siècle des Orgemont et des Villiers de L'Isle-Adam est rattaché à Villiers-Adam jusqu'en 1713. Il reste sous l'influence des châtelains de Stors jusqu'au XXe siècle.

LAMORLAYE

Lamorlaye se situe dans le sud du département de l'Oise, à la jonction entre les régions Île-de-France et Picardie, à une distance orthodromique de 34 km au nord-nord-est de Paris, en forêt de Chantilly et dans la vallée de la Thève

Château de Lamorlaye

Ses deux tours d'angle au profil élancé témoignent du riche passé du château de Lamorlaye, tour à tour forteresse moyenâgeuse et palais Renaissance. Construit au XIXe siècle, l'édifice actuel ne peut être visité mais son parc, planté d'essences rares, invite à la flânerie.

